



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

création

Question écrite n° 106789

Texte de la question

Alors que les deux lois Dutreil, pour l'initiative économique de 2003 et en faveur des PME de 2005, ont permis de relancer la création d'entreprises grâce à des mesures efficaces et simples M. Dino Cinieri demande à M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales de bien vouloir lui faire connaître le bilan de ces créations en 2005 puis pour la première moitié de l'année 2006.

Texte de la réponse

Le répertoire SIRENE de l'INSEE enregistre mensuellement trois types de créations d'entreprise : création nouvelle, reprise et réactivation : la création nouvelle, ou création ex-nihilo aussi création pure, résulte de la création d'une entreprise jusqu'alors inexistante ; la reprise ou transmission se produit lorsqu'une unité juridique différente reprend l'activité, totalement ou partiellement, d'une entreprise déjà existante. Les reprises telles qu'elles sont dénombrées dans le répertoire SIRENE concernent pour l'essentiel les reprises des seules entreprises individuelles. En effet, les reprises de sociétés se font en général par le rachat des actions constituant le capital social des sociétés, elles ne peuvent être ainsi considérées comme un changement de la personne juridique (identifié par le numéro SIREN) et comptabilisées directement. De ce fait, à l'instar des entreprises individuelles existantes, les reprises sont marquées par une tendance baissière dans l'ensemble du champ ICS (industrie, construction, commerce et services) comme dans l'artisanat. La réactivation consiste à remettre en activité une entreprise en sommeil (c'est fréquemment le cas des activités saisonnières). Les tableaux ci-après détaillent le bilan des créations jusqu'en 2005.

Évolution du nombre de créations d'entreprises
(création nouvelle, reprise et réactivation)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Industries	25 852	24 560	23 168	22 340	21 580	20 655	20 248	19 648	20 228	21 911
Commerce	88 338	83 831	81 460	78 090	76 786	72 494	71 152	71 907	79 629	86 111
Services	96 835	95 694	95 420	95 493	97 967	102 497	103 120	102 743	110 343	119 111
Services aux entreprises	44 630	43 867	43 872	44 184	45 408	50 920	50 824	49 348	54 456	61 111
Services aux particuliers	52 205	51 827	51 548	51 309	52 559	51 577	52 296	53 395	55 887	57 999

Autres activités	73 817	71 173	71 027	70 506	72 570	76 426	76 064	75 871	83 371	92 000
Total	284 842	275 258	271 075	266 429	268 903	272 072	270 584	270 169	293 571	319 000
Dont l'artisanat	83 735	79 241	77 062	74 830	74 756	78 208	77 011	75 525	82 623	95 000

Après un recul continu des créations d'entreprise jusqu'en 2002, la tendance est très nettement inversée à partir de 2003 et confirmée depuis la mise en oeuvre de la loi n° 2003-721 du 1er août 2003 pour l'initiative économique, dont l'objectif était la relance de l'esprit d'entreprise en France par la mise en place d'un éventail de mesures d'accompagnement et de soutien à la création et à la reprise d'entreprise. Depuis 1995, les services et le commerce constituent les activités les plus concernées par les créations d'entreprise, soit 38 % en 2005 pour les services et 26 % pour le commerce. Les activités industrielles représentent 7 % de ces créations. Toutefois, à l'inverse du commerce (32 % en 1994) et des industries (9 % en 1994) qui voient leur contribution aux créations se réduire, les services (32 % en 1994) voient la leur s'accroître. Quant au secteur de l'artisanat, il représente, entre 1994 et 2005, environ 30 % des créations. Les créations sont essentiellement des créations nouvelles, soit 71 % dans le champ ICS en 2005 (contre 67 % dans l'artisanat). Les reprises représentent en 2005 dans le champ ICS 13 % des créations (contre 16 % dans l'artisanat) et les réactivations 16 % des créations (contre 17 % dans l'artisanat). De 1995 à 2005, les créations pures de l'artisanat constituent un peu plus d'un quart (entre 25 % et 29 %) des créations nouvelles du champ ICS et les reprises 2/5. Les créations nouvelles et les reprises laissent également transparaître un fort ancrage de l'artisanat dans la construction (93 % des entreprises existantes de la construction en 2005), dans les industries (72 %) et dans les services personnels ; domestiques (82 %). En 2005, 88 % des créations nouvelles de la construction (respectivement 69 % dans les industries et 64 % dans les services personnels ; domestiques) et 93 % de ses reprises (respectivement 87 % dans les industries et 89 % dans les services personnels ; domestiques) relèvent de l'artisanat.

Évolution du nombre de créations nouvelles

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Industries	15 486	14 157	13 071	12 678	12 477	12 015	11 803	11 520	12 284	13 500
Commerce	53 864	50 499	48 462	46 709	46 230	43 872	43 211	44 507	51 607	57 900
Services	58 389	57 624	56 395	57 236	59 064	64 569	64 856	64 889	71 967	80 500
Services aux entreprises	36 860	36 421	36 193	36 684	37 835	43 375	43 200	41 971	46 712	53 100
Services aux particuliers	21 529	21 203	20 202	20 552	21 229	21 194	21 656	22 918	25 255	26 800
Autres activités	51 174	49 333	48 909	49 551	51 888	56 298	57 159	57 079	63 432	71 600
Total	178 913	171 613	166 837	166 174	169 659	176 754	177 029	177 995	199 290	223 000
Dont l'artisanat	48 789	45 215	43 251	42 555	43 197	47 238	47 110	46 166	52 313	63 000

Si le nombre de créations nouvelles a augmenté depuis 2003 dans tous les secteurs du champ ICS, ces

créations se classent néanmoins pendant la période 1994-2002 en deux catégories d'évolution opposée : les services se caractérisent par une hausse tandis que les industries (industries agricoles et alimentaires et industries manufacturières) et le commerce sont marqués par une baisse. Les créations nouvelles de l'artisanat suivent la même tendance que celles du champ ICS, caractérisée par un recul au cours de la période 1994-1998 et par une remontée à partir de 1999 et surtout 2003. Elles se concentrent principalement dans les métiers du bâtiment et des services. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des créations nouvelles, pour les six premiers mois de l'année 2006 :

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
22 114	20 517	23 761	19 973	19 452	20 230

Par ailleurs, compte tenu des variations saisonnières de la création d'entreprise, il est pertinent de relever les chiffres annualisés (cumul sur les douze derniers mois) :

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
227 593	228 781	231 198	229 712	231 049	230 820

En quatre ans, c'est une hausse de plus de 30 % du nombre de créations annuelles qui a été enregistrée. L'objectif gouvernemental de créer au cours de sa mandature un million d'entreprises nouvelles a été atteint dès le mois de janvier 2007, et sera donc dépassé.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106789

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Ministère attributaire : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10527

Réponse publiée le : 13 mars 2007, page 2733